



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Communiqué de presse

Le ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ont lancé ce jeudi 4 juin 2015 un portail national d'information dédié à l'autonomie : www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr

Inscrit dans le projet de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, le portail d'information et d'orientation des personnes âgées et de leurs proches a pour objectif de répondre aux enjeux suivants :

- créer les conditions d'un réel accès pour tous à l'information sur les aides et les droits existants destinés aux personnes âgées ;
- renforcer la transparence de l'offre en établissements et services médico-sociaux ;
- orienter vers les acteurs et points d'information ;

Si la plupart des personnes âgées vieillissent dans de bonnes conditions d'autonomie, quand la perte d'autonomie survient, elles se sentent souvent mal informés dans un univers complexe. Avec leurs proches, elles peuvent vivre cette situation nouvelle comme un parcours du combattant.

Le portail national www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr répond à leur besoin d'information et d'orientation.